

POLITIQUE MARITIME INTÉGRÉE

La DIRM NAMO coordonne l'élaboration de la stratégie de façade

Le document stratégique de façade (DSF) Nord Atlantique-Manche Ouest a été adopté par les deux préfets coordonnateurs de la façade le 24 septembre 2019. Cette adoption fait suite à deux ans de travail associant l'ensemble des acteurs et usagers représentés au sein du conseil Maritime de Façade et de sa commission permanente. Les instances de gouvernance régionales que sont la Conférence régionale de la mer et du littoral pour la Bretagne et l'Assemblée régionale de la mer et du littoral pour les Pays de la Loire, ont également été consultées pour l'élaboration et la validation de cette stratégie.

Le DSF constitue le support du deuxième cycle d'application de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin » de 2008. Déclinant la stratégie nationale pour la mer et le littoral et les conclusions du Comité interministériel de la mer, ce premier volet fixe des objectifs pour l'atteinte du bon état écologique et, dans le même temps, pour le déploiement d'une économie bleue durable.

Sur la base de la vision à 2030 pour la façade partagée par les acteurs, le DSF fixe à la fois des objectifs de bon état écologique des milieux marins et de déve-



Signature du DSF le 24 septembre 2019
par le vice-amiral d'escadre
Jean-Louis Lozier, préfet maritime de
l'Atlantique et Claude d'Harcourt,
préfet de région Pays de la Loire
Photo préfecture de région Pays de la Loire

veloppement d'une économie bleue durable. Il identifie ainsi des premières zones de vocation visant à orienter la répartition spatiale des activités et des usages en mer, dans le respect de la séquence éviter-réduire-compenser. Le DSF ayant une portée juridique, les projets ou actes administratifs en mer doivent être compatibles avec ses orientations fondamentales, ses objectifs et la carte des vocations. Compte tenu des interactions fortes entre

la terre et la mer, il s'applique également aux activités terrestres ayant un effet sur les milieux marins, et notamment sur la gestion des bassins versants et du littoral.

Pour atteindre ces objectifs et concrétiser les espoirs d'une gestion intégrée et durable de la mer et de ses ressources, un plan d'action et un dispositif de suivi seront élaborés d'ici 2021.

Contenu des stratégies de façade maritime (parties 1 & 2 du DSF)



Extrait de la vision des acteurs de la façade NamO

« Le modèle retenu donne la priorité à l'utilisation et à la valorisation durable des ressources marines (énergétiques, halieutiques, aquacoles, minérales) sans obérer les activités touristiques, sportives et culturelles, dans une logique de coexistence voire de synergie, gérée dans le temps et dans l'espace. Il veille à ce que ces activités soient à des niveaux de pression compatibles avec le bon état écologique du milieu marin et la bonne qualité des eaux notamment sur la mer territoriale et le rétro-littoral. Il repose sur une recherche-développement très ancrée territorialement, un savoir-faire et des investissements publics et privés, labellisés Bretagne-Pays de la Loire. Il est maintenu un réseau de ports diversifiés et complémentaires, doté d'une meilleure gestion écologique et énergétique de leurs activités au sein duquel le Grand Port Maritime Nantes-Saint-Nazaire est une référence. La filière construction/réparation navale et les industries nautiques maintiennent leur niveau d'excellence. »